

Info-Parents

Octobre 2026

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations pertinentes qui s'adressent à tous les parents de nos élèves.

Rencontre de parents le 19 novembre 2026

La rencontre de parents pour le premier bulletin aura lieu le 19 novembre, de 18 h à 20 h 30. Les rencontres, d'une durée maximale de cinq minutes chacune, permettront de faire le point sur la progression de votre enfant.

Les enseignants des programmes Arts, Langues et Sports (PALS) seront à la cafétéria, tandis que ceux des autres programmes et de la formation générale se trouveront dans les gymnases.

Nous vous demandons de respecter cette durée afin de permettre à tous les parents de rencontrer les enseignants. Si vous souhaitez poursuivre la discussion ou aborder certains éléments plus en détail, il sera possible de convenir d'un rendez-vous téléphonique ultérieur.

Nous vous invitons à ce que les échanges demeurent constructifs, respectueux et calmes, toujours orientés vers la réussite de votre enfant.

Merci de votre collaboration.

Bulletin de la première étape

Le premier bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 13 novembre à midi. Merci de vous assurer d'y avoir accès, en version papier ou sur votre téléphone, lors de la rencontre de parents.

Stationnement

Nous vous rappelons l'importance de respecter les zones et les heures prévues pour le débarcadère lors de l'arrivée ou du départ de votre enfant. **Le stationnement principal devant l'école ne doit pas être utilisé durant la journée.** Merci de demeurer attentif à la signalisation en place, c'est une question de sécurité pour nos élèves et notre personnel.

Dates à retenir



Octobre

- 6 au 9 : Photo des finissants
- 22 : 5 km des finissants, jour 2 pér. 3
- 22 : Bière et saucisses première édition *Oktoberfest*, dès 18 h.
- 30 : Activités de l'Halloween.

Novembre

- 2 : Conseil d'établissement à 18 h 30.
- 4 : Reprise des photos de finissants
- 16-17-18-19 et 24 : Vaccination des élèves de 3^e sec.
- 19 : Rencontre de parents 1er bulletin 18h à 20 h 30.
- 25 : Déjeuner des finissants.

Décembre

- 14 : Conseil d'établissement à 18 h 30.
- 22 : Dernière journée de classe avant les vacances.

Janvier

- 18 : Conseil d'établissement à 18 h 30.

Février

- 22 : Conseil d'établissement à 18 h 30.

Mars

Avril

- 5 : Conseil d'établissement à 18 h 30.

Mai

- 3 : Conseil d'établissement à 18 h 30

Juin

- 7 : Conseil d'établissement à 18 h 30.
- 21 : Bal des finissants.

Activité de financement de la Fondation de l'école Pointe-Lévy

La première édition *Oktoberfest* de notre « Micro-découvertes » aura lieu jeudi le 22 octobre prochain dès 18h! Le coût du billet sera de 75 \$, comme l'an passé. Le lien URL pour l'achat de billets :

<https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/edition-oktoberfest-ou-micro-decouvertes-2026-de-la-fondation-pour-leducation-a-lecole-pointe-levy>

Nous vous attendons en grand nombre!



Première édition Oktoberfest de la
Micro-découvertes
Jeudi le 22 octobre 2026
Dès 18h à l'École Pointe-Lévy

Fondation
POUR L'ÉDUCATION
À L'ÉCOLE POINTE-LÉVY

Pour acheter vos billets :



Jonathan Tanguay
Président de la Fondation pour
l'éducation à l'École Pointe-Lévy

Marie-Josée Pelletier
Directrice générale de l'École
Pointe-Lévy

Message de l'infirmière de l'école : Médication pour la douleur ou le mal de tête à l'école

Nous vous partageons un message de nos infirmières scolaires, Mme Karine Petit et Mme Vélérie L'Italien, concernant la médication pour la douleur ou le mal de tête chez nos élèves.

Plusieurs élèves se présentent au secrétariat de l'école ou aux surveillants d'élèves réclamant des analgésiques pour des malaises passagers. Aucune distribution de Tylenol et/ou Advil ne se fera à l'école par le personnel scolaire.

Il est possible pour votre adolescent d'avoir en sa possession des échantillons de Tylenol ou Advil à l'école. En effet, vous pouvez lui remettre ces médicaments. Il pourra les conserver envers lui dans son casier ou son sac d'école pour son usage personnel.

Il devra cependant gérer lui-même la prise de sa médication. Aucune autorisation n'est nécessaire de votre part. Cette action évitera que vous soyez appelé pour des malaises pouvant être contrôlés par la prise de ces médicaments.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

Karine Petit et Valérie L'Italien
Infirmières cliniciennes pour le CISSSCA à l'école Pointe-Lévy



Cadenas sur le casier

Nous vous invitons à rappeler à votre enfant qu'il est obligatoire de barrer son casier avec un cadenas. Un casier non verrouillé peut entraîner des désagréments, comme la disparition ou l'ajout d'objets à son insu. Rappelons également que votre enfant demeure responsable de l'ordinateur et des manuels scolaires qui lui ont été prêtés en début d'année.

Membres du Conseil d'établissement 2026-2027

Marie Josée Pelletier, directrice
Elhadji Diarra, parent, président
Michaël Savard, parent, représentant au comité de parent
Louis-Sébastien Caron, parent, substitut au comité de parents
Joannie Boucher, parent
Marilyn Bélanger, parent

Hugues Drolet, enseignant
Christian Brizard, enseignant
Sophie Roberge, enseignante
Jacob Kessé, professionnel
Lise Bergeron, personnel de soutien
Illan St-Pierre, élève de LM5
Laurie Crête, élève de LM5

Les ordres du jour et les comptes rendus sont disponibles sur le site de l'école : <https://cssdn.gouv.qc.ca/pointe-levy/>, sous la section « À propos », puis « Conseil d'établissement ».

Sécurité concernant l'accès dans l'école

Pour assurer la sécurité de tous, les portes de l'école demeurent verrouillées pendant les heures de classe et l'accès est restreint. Si vous devez vous présenter à l'école, veuillez emprunter la porte 7, située du côté du stationnement pour visiteurs (accessible par la rue Vincent-Chagnon). Une sonnette est à votre disposition et nous vous accueillerons dès que possible.

Des affiches vous guideront ensuite vers le secrétariat, dans le secteur Déziel (corridor administratif), où notre équipe se fera un plaisir de vous recevoir et de répondre à vos questions.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration,



Marie-Josée Pelletier
Directrice